

LA POLITIQUE D'ASSISTANCE DU JAPON POUR LE GABON

(TRADUCTION PROVISOIRE)

Avril 2014

1. Importance de l'assistance du Japon au Gabon

Le Gabon étant riche en ressources minérales telles que le pétrole, le manganèse et le fer ainsi qu'en ressources forestières de qualité lesquelles, selon les Statistiques de la Banque Mondiale – 2011 ont atteint 7.980 dollars US de revenu national brut (RNB) par capita pour se retrouver à un niveau élevé. Cependant la production de pétrole du pays a tendance à diminuer après avoir culminé en 1997. Ainsi la nécessité d'une croissance économique durable a été fortement reconnue. Par conséquent, le gouvernement gabonais a établi le plan stratégique «Gabon Émergent » qui vise à devenir une des nations émergentes d'ici 2025 et qui s'applique à la mise en œuvre du développement économique, en particulier à travers la conservation environnementale, la diversification industrielle et la haute valeur ajoutée de l'industrialisation ainsi que la réforme administrative.

Le Gabon, entant qu'Etat, de paix et de stabilité dans la région, développe une diplomatie positive pour la résolution des conflits africains. En outre, ayant des sièges sociaux telles que la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Gabon joue un rôle important pour la stabilité dans les régions de l'Afrique centrale et du Golfe de Guinée.

Ainsi, l'assistance japonaise soutient les efforts d'auto-assistance du Gabon et pourrait contribuer à améliorer la stabilité sécuritaire du pays mais aussi celle de la sous-région. Ladite assistance peut aussi être un instrument très utile de promotion des bonnes relations bilatérales avec le Japon sur la scène internationale. Par conséquent, notre assistance a une signification très importante.

2. Principe directeur (Objectif global) : Apporter une aide qui contribue aux domaines composant la base du « Plan Stratégique Gabon Émergent »

Selon le « Plan Stratégique Gabon Émergent » publié en 2012, qui appréhende la diminution de la production pétrolière, la réalisation d'une croissance économique durable est l'objectif national principal du développement du pays pour la génération future. Plus précisément, ce plan comprend:

Le « GABON VERT » dont le but est le développement durable et la gestion des ressources forestières qui représentent une grande partie de son territoire;

Le « GABON INDUSTRIEL » qui promeut la diversification industrielle;

Le « GABON DES SERVICES » qui vise l'amélioration des ressources humaines et,

Le « GABON BLEU » qui consiste en la conservation de l'environnement marin et la gestion durable des ressources halieutiques.

3. Domaines prioritaires

(1) La conservation environnementale

Puisque le Gabon, à travers la politique « GABON VERT » accorde de l'importance à des thèmes tels que la conservation de la biodiversité; les mesures contre le réchauffement planétaire et les changements climatiques afin de promouvoir l'éco-tourisme, ces mesures seront soutenues par le Japon à travers la coopération technique.

(2) Appui à la diversification industrielle

Avec des associations d'aides multiformes, notamment la coopération technique et les dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, le Japon contribuera à l'amélioration du taux d'autosuffisance alimentaire surtout dans le secteur de la pêche et à la croissance du secteur primaire. Le Gabon essaie activement de diversifier ses partenaires économiques et souhaite fortement l'implication des sociétés privées du Japon. Tenant compte de ce contexte, le Japon poursuivra désormais la possibilité d'aide aux sociétés privées à travers la coopération public-privée et contribuerait à la diversification industrielle.

4. Points à prendre en compte

(1) Afin de corriger la divergence des indicateurs économiques et l'indice de développement humain, il serait approprié de prendre en compte le soutien dans les domaines de l'éducation primaire, de la santé, et de développement rural par le biais de programmes d'envoi de volontaires japonais et de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine.

(2) Mise en valeur des organisations régionales telles que la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP, le bureau à Libreville) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC, dont le siège est à Yaoundé), il convient de considérer une prise de mesure pour les défis de chaque secteur au niveau régional.

Annexe : PLAN D'OPERATION A MOYEN TERME POUR LA REPUBLIQUE DU GABON